

Référentiel Qualification

Date d'application :
23 juin 2011



Maintenance

Maintenance

8

Sommaire

Compétence, savoir-faire	3
Exigences de certificats de capacité	3
Recours à la sous-traitance	3
Qualification probatoire	3
Dispositions particulières	3
Qualifications	4
80 Aires Ludiques & Sportives.....	4
800 Maintenance Aires de Jeux	4
801 Maintenance Multisports.....	4
802 Maintenance Skate, Bmx, Rollers.....	4
Production de certificats de capacité	4
81 Matériels Sportifs & Spécialisés	5
810 Maintenance Intérieure.....	5
811 Maintenance Extérieure	5
Production de certificats de capacité	5
82 Piscines à usage privé.....	5
820 Maintenance	5
Production de certificats de capacité	5
83 Piscines à usage collectif.....	6
830 Maintenance Exploitation technique	6
Production de certificats de capacité	6
84 Patinoires	6
840 Maintenance Exploitation technique	6
Production de certificats de capacité	6
85 Sols Sportifs.....	7
850 Maintenance Tennis Résine Synthétique	7
851 Maintenance Terrain Grand Jeu Gazon Naturel et Stabilisé.....	7
Production de certificats de capacité	7
86 Conseil & Ingénierie Sportive	8
860 Assistance technique.....	8
Production de certificats de capacité	8

Compétence, savoir-faire

Assurer les activités destinées à maintenir ou à rétablir un bien dans un état ou des conditions données de sûreté de fonctionnement, pour accomplir une fonction requise.

Exigences de certificats de capacité

Pour être éligibles à la qualification, les entreprises présenteront des certificats de capacité concernant les prestations de maintenance n'allant pas au-delà **d'une année**.

Le certificat de capacité présenté au Comité a une durée de validité d'une année.

Les prestations relatives aux **“tests”** ne sont pas prises en compte.

Dispositions spécifiques pour les secteurs :

- (a) Pour le 81, le certificat de capacité a une durée de **validité de 2 années**.
- (b) Pour le 85, le certificat de capacité a une durée de **validité de 3 années**.
- (c) Pour le 86, le certificat de capacité a une durée de **validité de 3 années** à compter de la date d'effet de la réception des travaux.

Recours à la sous-traitance

Dans le cadre de recours à la sous-traitance, l'entreprise qualifiée ou candidate s'engage à recourir à des entreprises elles-mêmes qualifiées pour l'activité concernée ou ayant les compétences appropriées.

Dans ce dernier cas, l'entreprise qualifiée ou candidate fournit les éléments permettant de justifier la qualité des prestations sous-traitées.

Qualification probatoire

La qualification probatoire est attribuée pour une période d'une (1) année, renouvelable une fois pour la même activité aux entreprises ne disposant pas encore de références ou en nombre insuffisant, sous réserve de remplir les exigences d'identification, juridiques, financières, moyens humains, matériels et d'assurances telles que définies au Référentiel d'Attribution des Qualifications.

Une vérification portant notamment sur les moyens humains et matériels sera déclenchée si l'Entreprise n'a pas atteint le seuil de références fixé au référentiel sectoriel.

Dispositions particulières

Concerne uniquement les entreprises implantées dans les Dom-Com.

Se reporter au chapitre "Production de certificats de capacité", ainsi qu'au référentiel d'attribution (art. 3.5.2).

Qualifications

80 Aires Ludiques & Sportives

800 Maintenance Aires de Jeux

Ces activités comprennent les différents contrôles et opérations de maintenance.

Compétence, savoir-faire

- Disposer d'un personnel d'encadrement, d'exécution et de coordination de travaux.

Formation

L'entreprise devra justifier d'une formation "maintenance des aires collectives de jeux" pour une partie du personnel affecté à la maintenance et produire le programme de formation assurée par un organisme tiers. (Note : un programme de formation incluant les principaux critères a été défini par les professionnels et validé par Qualisport).

801 Maintenance Multisports

802 Maintenance Skate, Bmx, Rollers

Travaux de maintenance (hors contrôle annuel) pour que les équipements restent conformes à leur destination et à leur état de sécurité initial.

Compétence, savoir-faire

- Disposer d'un personnel d'encadrement, d'exécution et de coordination de travaux.

Production de certificats de capacité

Le candidat à la qualification doit produire un nombre de certificats de capacité, signés par le Maître d'ouvrage ou Maître d'œuvre, concernant des réalisations dans l'activité concernée :

Nomenclature	Nbre	Nbre Dom-Com	Complément
800	10*	5**	descriptif ou facture ou contrat
801	3	1	descriptif ou facture ou contrat
802	3	1	descriptif ou facture ou contrat

* A minima, cinq de ces certificats de capacité devront mentionner 3 interventions par an.

** A minima, deux de ces certificats de capacité devront mentionner 3 interventions par an.



Pour la durée de validité du certificat de capacité présenté, l'année de réalisation des ouvrages, se reporter au chapitre "Exigences de certificats de capacité".

81 Matériels Sportifs

810 Maintenance Intérieure

811 Maintenance Extérieure

Visite périodique pour que les équipements restent conformes à leur destination et à leur état de sécurité initial.

Compétence, savoir-faire

- Disposer d'un personnel d'encadrement, d'exécution et de coordination des travaux d'aménagement et d'installation.
- Disposer de moyens d'études techniques comprenant au moins un technicien ayant 3 ans d'expérience dans la profession et l'activité concernée. Cette personne peut être le chef d'entreprise

Production de certificats de capacité

Le candidat à la qualification doit produire un nombre de certificats de capacité, signés par le Maître d'ouvrage ou Maître d'œuvre, concernant des réalisations dans l'activité concernée :

Nomenclature	Nbre	Nbre Dom-Com	Complément
810*	5	2	descriptif ou facture ou contrat
811*	3	2	descriptif ou facture ou contrat

* L'entreprise doit remplir les conditions du paragraphe (a) "Exigences de certificats de capacité".



Pour la durée de validité du certificat de capacité présenté, l'année de réalisation des ouvrages, se reporter au chapitre "Exigences de certificats de capacité".

82 Piscines à usage privé

820 Maintenance

Ensemble d'activités destinées à maintenir ou à rétablir un bien dans un état ou des conditions données de sûreté de fonctionnement, pour accomplir une fonction requise.

Compétence, savoir-faire

- Disposer d'un personnel d'exécution et de coordination.
- Disposer des moyens techniques comprenant au moins un technicien ayant 2 ans d'expérience dans la profession et l'activité concernée. Cette personne peut être le chef d'entreprise.

Production de certificats de capacité

Le candidat à la qualification doit produire un nombre de certificats de capacité, signés par le Maître d'ouvrage ou Maître d'œuvre, concernant des réalisations dans l'activité concernée :

Nomenclature	Nbre	Nbre Dom-Com	Complément
820	4	2	descriptif ou facture ou contrat



Pour la durée de validité du certificat de capacité présenté, l'année de réalisation des ouvrages, se reporter au chapitre "Exigences de certificats de capacité".

83 Piscines a usage collectif

830 Maintenance Exploitation technique

Encadrement et exécution de la maintenance dans le domaine du traitement de l'eau, du chauffage et de la ventilation, de l'électricité, du traitement et du conditionnement de l'air, etc.

Compétence, savoir-faire

- Disposer d'un personnel d'encadrement, d'exécution.
- Disposer de moyens d'études techniques comprenant au moins un ingénieur ayant 2 ans d'expérience dans la profession et l'activité concernée. Cette personne peut être le chef d'entreprise.

Production de certificats de capacité

Le candidat à la qualification doit produire un nombre de certificats de capacité, signés par le Maître d'ouvrage ou Maître d'œuvre, concernant des réalisations dans l'activité concernée :

Nomenclature	Nbre	Nbre Dom-Com	Complément
830	3	1	descriptif ou facture ou contrat

! Pour la durée de validité du certificat de capacité présenté, l'année de réalisation des ouvrages, se reporter au chapitre "Exigences de certificats de capacité".

84 Patinoires

840 Maintenance Exploitation technique

Encadrement et exécution de la maintenance technique dans le domaine de la production de froid, du chauffage et de la ventilation, de l'électricité, du traitement et du conditionnement de l'air, etc.

Compétence, savoir-faire

- Disposer d'un personnel d'encadrement, d'exécution.
- Disposer de moyens d'études techniques comprenant au moins un ingénieur ayant 2 ans d'expérience dans la profession et l'activité concernée. Cette personne peut être le chef d'entreprise.

Production de certificats de capacité

Le candidat à la qualification doit produire un nombre de certificats de capacité, signés par le Maître d'ouvrage ou Maître d'œuvre, concernant des réalisations dans l'activité concernée :

Nomenclature	Nbre	Nbre Dom-Com	Complément
840	2	1	copie du contrat

! Pour la durée de validité du certificat de capacité présenté, l'année de réalisation des ouvrages, se reporter au chapitre "Exigences de certificats de capacité".

85 Sols Sportifs

850 Maintenance Tennis Résine Synthétique

Travaux de régénération nécessaires pour que le revêtement reste conforme à sa destination. Ils devront comporter au minimum l'application d'un nouveau revêtement.

Compétence, savoir-faire

- Disposer d'un personnel d'encadrement, d'exécution et de coordination de travaux.

851 Maintenance Terrain Grand Jeu Gazon Naturel et Stabilisé

En plus des opérations de maintenance courante, mise en place des techniques de drainage, surface, défeutrage, décompactage, sablage, aération, sur semis, reproflage, placage...

Compétence, savoir-faire

- Disposer d'un personnel d'encadrement, d'exécution et de coordination de travaux.

Production de certificats de capacité

Le candidat à la qualification doit produire un nombre de certificats de capacité, signés par le Maître d'ouvrage ou Maître d'œuvre, concernant des réalisations dans l'activité concernée :

Nomenclature	Nbre	Nbre Dom-Com	Complément
850*	12	6	descriptif ou facture ou contrat
851*	12	6	descriptif ou facture ou contrat

* L'entreprise doit remplir les conditions du paragraphe (b) "Exigences de certificats de capacité".

Pour la durée de validité du certificat de capacité présenté, l'année de réalisation des ouvrages, se reporter au chapitre "Exigences de certificats de capacité".

86 Conseil & Ingénierie Sportive

860 Assistance technique

Ces prestations consistent à assister le Maître d'ouvrage dans les opérations de maintenance et d'installations sportives et de loisirs.

Compétence, savoir-faire

- Disposer d'un personnel d'encadrement, d'exécution, de coordination des travaux
- Disposer de moyens d'études techniques internes ou externes adaptées à la qualification demandée comprenant au moins un ingénieur ayant 2 ans d'expérience dans la profession et l'activité concernée. Cette personne peut être le chef d'entreprise.

Production de certificats de capacité

Le candidat à la qualification doit produire un nombre de certificats de capacité, signés par le Maître d'ouvrage ou Maître d'œuvre, concernant des réalisations dans l'activité concernée :

Nomenclature	Nbre	Nbre Dom-Com	Complément
860*	5	2	mention de la date d'effet de réception des travaux

* L'entreprise doit remplir les conditions du paragraphe (b) "Exigences de certificats de capacité".



Pour la durée de validité du certificat de capacité présenté, l'année de réalisation des ouvrages, se reporter au chapitre "Exigences de certificats de capacité".